



PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY

Jardinier (442-10)

Emploi saisonnier

Le mandat

Le jardinier effectue des travaux d'horticulture ornementale et d'embellissement paysager de propriétés de la Société; il cultive, à l'extérieur ou en serre, des fleurs, des plantes, des arbustes, des haies et des pelouses; il prépare la terre et y ajoute des fertilisants; il arrose les plants, les sarcle, les taille et les entretient; il les munit de tuteurs et les couvre pour les protéger contre le froid et la neige; il les transpose; il effectue des travaux de croisement et de propagation; il dispose les plants en rocailles et dresse des plates-bandes; il les met en pots ou en boîtes et prépare des bouquets et des arrangements floraux; il voit au bon état des outils et de l'équipement.

Dans l'accomplissement de ses attributions, le jardinier peut être appelé à initier au travail les nouveaux jardiniers, à coordonner le travail du personnel de soutien qui lui est assigné et à collaborer à son entraînement.

Enfin, le jardinier peut se voir confier d'autres attributions connexes.

Les qualifications requises

Détenir un certificat d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à une 5e année du secondaire avec spécialisation en horticulture ornementale ou une attestation d'études pertinentes dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente; ou avoir 4 années d'expérience pertinente aux attributions du jardinier ayant permis au candidat d'acquérir des connaissances pratiques de l'embellissement et de l'ornementation paysager, des techniques de culture, d'entretien et de croisement, à l'extérieur ou en serre, des fleurs et des arbustes.

Exigence particulière

Détenir un permis de conduire

Les conditions de travail

Il s'agit d'un emploi saisonnier. La période d'emploi est d'avril à octobre. Être disponible pour travailler sur des horaires flexibles (fin de semaine et jours fériés). Les conditions de travail applicables sont celles prévues à la convention collective en vigueur.

Le taux de salaire : 13,79 \$ l'heure (l'employé qui complète sa période d'essai progressera dans l'échelle de salaire selon les modalités prévues à la convention collective).

Lieu de travail : Parc de la Chute-Montmorency

Les modalités d'inscription

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 10 mars 2017 et précisez le numéro du poste convoité :

Louis Allard, Responsable services collectifs

Par courriel : allard.louis@sepaq.com

Les demandes seront traitées en toute confidentialité

Bienvenue aux personnes de 55 ans et plus!

La Sépaq souscrit au programme d'équité en matière d'emploi et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.